



PHOTO JOSSE/BRIDGEMAN IMAGES



RWIN-GRAND PALAIS

La « presque reine » Née en 1571, Gabrielle d'Estrées noue une liaison avec Henri IV à partir de 1591. Naîtront de cette union trois enfants, tous légitimés. Elle mourra en avril 1599.

Doubleure Quelques mois à peine après la mort de Gabrielle, le roi tombe sous le charme d'Henriette d'Entragues (née en 1579), qu'il continue de fréquenter après son mariage avec Marie de Médicis.

Gabrielle et Henriette, deux destins d'exception

Les temps troublés des guerres de Religion portent Henri IV sur le trône. Fragilité de la nouvelle dynastie, mariage annulé, absence de descendance, la situation du Bourbon aiguise bien des appétits... Deux femmes se lancent alors à la conquête du Béarnais, en espérant passer du statut de maîtresse à celui de souveraine. **PAR FLAVIE LEROUX**

L'intimité avec le roi n'est pas synonyme de proximité avec le trône, tant s'en faut. En dépit de tout le pouvoir qu'on leur prête, les maîtresses royales restent des compagnes officieuses, publiquement assumées, certes, mais sans position institutionnelle. Toujours susceptibles de chuter, elles restent cantonnées à une forme de marginalité, sans jamais cesser de céder le pas à la reine, seule à même de se tenir aux côtés de son souverain mari et de lui donner des héritiers. Rares sont celles ayant connu une conjoncture favorable permettant de s'approcher suffisamment près de la Couronne pour espérer, un jour, la revêtir. Ce cas de figure s'est pourtant produit deux fois, et consécutivement, sous le règne d'un seul monarque: Henri IV.

Alors qu'il n'est que prince de Navarre, Henri de Bourbon épouse Marguerite de France, fille du roi Henri II. Ce mariage, qui avait vocation à apaiser les guerres civiles, n'empêche pas le conflit de s'envenimer. Prise dans les affres de ces temps troublés, l'union se révèle chancelante. Les conjoints, aux allégeances contradictoires, sont séparés par des enjeux politiques qui les dépassent. Même s'ils se retrouvent quelque temps à Nérac, leur union reste infructueuse et ponctuée d'infidélités. Leurs chemins bifurquent définitivement après la mort, en 1584, de François d'Anjou, le dernier fils du roi Henri II. Marguerite, qui prend le parti de la Ligue, est assignée au château d'Usson; Henri, passé dans l'opposition, est désigné par son beau-frère Henri III comme son héritier. Il monte sur le trône de France le 2 août 1589 sous le nom d'Henri IV.

Mais il n'a, alors, toujours pas de descendance. À défaut d'héritier direct, la Couronne reviendrait au prince de Condé, un enfant dont la légitimité était contestée. La question devient donc pressante: il s'agit désormais de perpétuer une nouvelle dynastie qui peine à s'imposer. Le mariage avec Marguerite étant resté stérile, son annulation est envisagée dès 1593 pour permettre aux deux conjoints de convoler ailleurs. Le projet prend néanmoins du retard alors que la guerre se poursuit. Un autre fac-

“ Pour la première fois, un roi de France reconnaît de son vivant l'un de ses enfants naturels ”

teur, plus personnel, est également en jeu: la faveur grandissante d'une femme qui, en quelques mois, a su s'imposer aux côtés du roi Henri.

L'ange Gabrielle

L'idylle avec Gabrielle d'Estrées commence en 1591, mais ne laisse, à ses débuts, présager aucun avenir dynastique. La jeune femme se dérobe d'abord aux assiduités royales, puis se marie, en 1592, avec un gentilhomme, tout en continuant d'entretenir une relation amoureuse avec Roger de Bellegarde, le grand écuyer de France. La donne change pourtant en 1594, lorsque

Gabrielle donne naissance à un premier enfant. Dès lors, les événements s'accroissent: son mariage est annulé et son fils, prénommé César, est légitimé. Pour la première fois, un roi de France reconnaît de son vivant l'un de ses enfants naturels. Mais pour éviter que l'expression de son amour paternel ne se heurte aux remontrances, Henri IV exclut ce fils de la succession au trône.

Son attachement pour Gabrielle se renforce alors que surviennent deux autres naissances. Les enfants sont élevés au château de Saint-Germain-en-Laye et baptisés en grande pompe, invitant même un contemporain à les assimiler à des «enfants de France». Une compagne, aussi mère, et une progéniture en bonne santé traitée avec la plus grande déférence: toutes les conditions semblent réunies pour envisager un projet de plus vaste envergure. C'est dans ce contexte que ressurgit la question du démariage avec Marguerite, qui permettrait au roi de contracter une nouvelle union, de préférence avec sa maîtresse, tout en faisant de leurs descendants des héritiers légitimes. Le projet délie les langues et suscite maintes réprobations, à commencer par le pape, seul à même d'annuler le premier mariage. Marguerite, de son côté, retarde la procédure tandis que les Parisiens se gaussent «qu'un peu de plomb et de cire / légitime un fils de putain».

Ignorant ces quolibets, Gabrielle se prépare et commande une robe nuptiale, avant d'être trahie par sa santé. De nouveau enceinte, elle développe une éclampsie [une crise convulsive qui intervient lors d'une grossesse] et décède de ses suites, dans la nuit du 9 au 10 avril 1599. Cette mort semble à beaucoup si opportune que circulent...



Estrées et avoir L'importance acquise par la belle Nordiste lui vaut l'inimitié des grands et la haine du peuple. Gabrielle d'Estrées et ses enfants, musée Condé, Chantilly.

WWW.BRIDGEMANART.COM

... des rumeurs d'empoisonnement... infondées. Quoi qu'il en soit, le dilemme du mariage royal semble trouver là sa résolution : « Dieu y a remédié lorsque les hommes en désespéroient », comme l'écrit le magistrat dieppois Claude Groulart (1551-1607).

Henriette, « l'esprit du diable »

Le soulagement collectif est néanmoins de courte durée. Dès l'été 1599, Henri IV s'éprend d'Henriette de Balsac d'Entragues (1579-1633). Il la poursuit de ses assiduités, au désespoir de ses parents, qui tentent de la garder à distance. Que cette réticence soit sincère ou stratégique, elle ne fait qu'attiser la flamme royale. Henri est si féru de son « cher cœur » qu'il décide de faire une concession de taille : le 1^{er} octobre, il s'engage, par écrit, à l'épouser.

Les oppositions endormies avec la mort de Gabrielle se réveillent. Pourtant, cette promesse est soumise à de nombreuses conditions qui la rendent irréalisable, notamment une grossesse dans les six mois et l'annulation du mariage avec Marguerite. L'engagement est, de toute façon, rendu caduc avant même son échéance : Henri obtient certes l'invalidation de sa première union mais pour en contracter une autre, avec une princesse toscane,



Menace Henriette, en conflit ouvert avec Marie de Médicis, conspire par deux fois contre la reine. Mais Henri pardonnera à sa maîtresse... *Portrait d'Henriette (v. 1600).*

Marie de Médicis, tandis qu'Henriette accouche d'un enfant mort-né. L'histoire aurait pu s'arrêter là mais le roi décide de garder sa maîtresse auprès de lui, au vu et au su de tous. Pis : Henriette tombe de nouveau enceinte et donne cette fois naissance à un fils, presque en même temps que la reine.

Les deux femmes, qui, jusqu'alors, se toléraient à distance, en viennent au conflit ouvert dès lors que la maîtresse, déjà insolente, est perçue comme une menace à la concorde du ménage royal. Les intrigues domestiques deviennent affaires d'État lorsqu'éclatent, en 1602 et 1604, deux conspirations. La première

mettait déjà en cause la maîtresse sans porter contre elle d'accusations directes, contrairement à la seconde : Henriette est soupçonnée d'avoir voulu fuir en Espagne, voire de renverser la reine et le dauphin, pour faire valoir sa promesse de mariage et placer son fils sur le trône. Rien, dans les pièces du procès, ne venant confirmer ces soupçons, Henri IV se montre clément et la dispense, non sans avoir récupéré la promesse. Pour autant, ces affaires scellent le souvenir que la dame laissera dans la mémoire collective : depuis l'assassinat du roi en 1610, elle est honnie au point de se voir soupçonnée d'en être la commanditaire.

Deux tentatives, deux échecs : l'un tient aux hasards de la fortune, l'autre aux impératifs politiques et à ce que l'on n'appelle pas encore la raison d'État. Chaque fois, l'idée même d'un projet matrimonial suscite des troubles intérieurs, parfois majeurs. C'est pourquoi, par la suite, les rois de France adoptent une plus grande prudence.

Réfrénant toute velléité dynastique, plus aucun n'ambitionne d'épouser l'une de ses maîtresses, à une exception près. Le fait n'est pas certain mais fort probable : devenu veuf, Louis XIV aurait secrètement épousé la marquise de Maintenon, sans pour autant lui accorder le titre de reine. Celle-ci n'a pas de descendance mais se montre très soucieuse de celle de sa devancière, dont elle a assuré l'éducation, au point de se voir accusée d'avoir contribué à son élévation sans précédent – semant, là encore, le germe d'une nouvelle crise politique, qui éclate à la mort de Louis XIV. ■

Maîtresse, un métier de mère en fille ?

La faveur, chez les Balsac d'Entragues, semble presque génétique : la mère, Marie Touchet, a été maîtresse de Charles IX, la fille, Henriette, celle d'Henri IV. Les historiens y ont vu un lien de cause à effet : suivant l'exemple de la première, ou en ayant hérité une capacité particulière à séduire, la seconde ne pouvait qu'à son tour gagner les bonnes grâces royales. Cette vision, réductrice, use d'un raccourci qui fait l'impasse sur l'essentiel...

Car ce n'est pas au passé maternel qu'Henriette doit sa situation mais plutôt à une conjoncture sociale favorable, qui en découle partiellement. Marie a en effet donné au roi Charles un fils, recommandé, sur son lit de mort, par Henri III

à Henri IV. Étant des premiers fidèles du nouveau souverain, ce fils a participé à maintenir la position déjà acquise par les d'Entragues à la cour des Valois. Et c'est grâce à ce réseau de parenté qu'Henriette a pu rencontrer Henri. Sa mère lui aurait-elle prodigué quelques conseils pour gagner son cœur ? On peut en douter, tant celle-ci se montre réticente vis-à-vis des relations hors mariage, à commencer par celle que son autre fille, Charlotte, entretient avec Bassompierre. Certains considèrent que c'était là une stratégie pour attiser la flamme royale, mais le père, François, aurait-il pris le risque de la voir s'éteindre, en éloignant constamment sa fille des poursuites du Vert Galant ? F. L.